

FINANCER SA FORMATION AVEC LE FONGECIF / TRANSITIONS PRO

EN QUOI CONSISTE CE FINANCEMENT ?

Le Fongecif, devenu Transitions Pro, permet aux salariés de financer une reconversion professionnelle via un Projet de Transition Professionnelle (PTP).

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Salariés en CDI avec 24 mois d'ancienneté
- Salariés en CDD ayant travaillé 24 mois sur les 5 dernières années
- Intérimaires sous conditions spécifiques

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

1. Identifiez votre projet professionnel avec un conseiller
2. Montez un dossier de financement via Transitions Pro de votre région
3. Obtenez l'accord de prise en charge et planifiez votre formation avec Evoh Formation
4. Votre salaire peut être maintenu pendant la formation

 **Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ?** Evoh Formation vous assiste dans la constitution et la soumission de votre dossier.

